

Yutz, le 16 novembre 2021

Madame le Maire de la
Commune de Yutz

1DG/TL/VB

aux Conseillers municipaux

J'ai l'honneur de vous convier à la séance du Conseil municipal qui se déroulera salle Bestien, 2 rue de la République, le :

MARDI 23 NOVEMBRE 2021 À 18H

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 29 septembre 2021

Communications municipales

Informations

Délégation permanente du Conseil municipal consentie au Maire

Direction des Finances

- 1 Débat d'Orientation Budgétaire 2022
- 2 Décision modificative n° 1 - budget principal – exercice 2021
- 3 Admission en non-valeur de créances communales irrécouvrables
- 4 Constitution et reprise de provisions pour risques et charges – exercice 2021
- 5 Modulation de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation
- 6 Travaux de réfection du parcours de santé – demande d'un fonds de concours
- 7 Passage anticipé à la nomenclature comptable M57 – exercice du droit d'option

Direction Générale

- 8 Convention de remboursement de frais de formation suite à la mutation d'un agent
- 9 Subvention complémentaire 2021 à l'Amicale du Personnel communal

Direction de la Solidarité et de l'Emploi

- 10 Participation à l'acquisition d'un dispositif d'accessibilité au quotidien
- 11 Subventions de fonctionnement complémentaires à diverses associations solidaires

Direction de la Culture et de la Vie Associative

- 12 Subventions de fonctionnement complémentaires aux associations culturelles, culturelles et patriotiques

Direction des Services techniques

- 13 Taxe d'Aménagement – évolution du taux de la part communale
- 14 Convention et subventions de fonctionnement complémentaires aux associations liées à l'environnement

Direction de l'Enseignement, de la Jeunesse et des Sports

- 15 Groupement de commandes Fus@é – autorisation de commandes et demandes de subventions
- 16 Subventions de fonctionnement complémentaires aux associations liées à l'enseignement
- 17 Organisation d'une formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en accueil de loisirs
- 18 Ateliers jeunes 2021 – versement des contributions

Conformément aux dispositions sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, le nombre maximum de personnes du public autorisées à assister à cette séance est de 20.



Le Maire,

Clémence POUGET
Clémence POUGET